

LEGENDE


Ri	Rt	Rg	ZONE ROUGE NON CONSTRUCTIBLE
Bi	Bt	Bg	ZONE BLEUE CONSTRUCTIBLE AVEC PRESCRIPTIONS
P			ZONE DITE DE PRECAUTION AVEC RECOMMANDATIONS
			ZONE BLANCHE SANS PRESCRIPTION

i : inondations par les crues de la serine
 t : inondations par les crues torrentielles
 g : glissements de terrain, ou chutes de blocs rocheux

Vu pour être annexé à notre Arrêté du 16 DEC. 2004


PREFECTURE DE L'AIN
 République Française


DDAF de l'Ain
 Service Protection et Gestion de l'Environnement
 Cellule Hydraulique
 4 Boulevard Voltaire - BP 40 414
 01012 BOURG-EN-BRESSE


COMMUNE DE MONTLUEL (AIN)
Mandoury


Plan de Prévention Des Risques Naturels
 Crues de la Serine
 Crues torrentielles
 Mouvements de terrain

Commune de MONTLUEL

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À NOTRE ARRÊTÉ DU 16 OCT. 2004

ZONAGE REGLEMENTAIRE
 Zoom vallée de la Serine

Echelle : 1/5 000
 ANNEXE 5 - CARTE B


PREFECTURE DE L'AIN

Prescrit le : 20 NOVEMBRE 2003
 Mis à l'enquête publique du : 19 AVRIL au 5 MAI 2004
 Approuvé le : 17 OCT. 2004